MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

20 -02-1996

MONSIEUR JACQUES LEFERE
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: YD/ 6188099 / Dossier pédagogique 51013

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : UTILISATION DU CD - ROM DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT -SENSIBILISATION
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 756451U36C1

Etablissement : INST PROV D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LIEGE
RUE DES AUGUSTINS,30
4000 LIEGE 1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

5101 3 M

Annexe 1.1.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis | DOSSIER PEDAGOGIQUE | UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation .

1. La présente demande émane du :
   - (●) (1) Pouvoir organisateur : Province de Liège ..... (2)
   - ( ) (1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : ..... (2)

   et se rapporte à l'établissement suivant :

   dénomination : IPEPS Liège ..... (2)
   adresse complète : Rue des Prémontrés, 30 4000 Liège ..... (2)
   n° de matricule : 6-188.099 ..... (2)
   n° de téléphone : 041 - 23 38 04 ..... (2)

   Date et signature ~~du chef d'établissement de la C.F.~~ ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)
   10 janvier 1996
   Michel LATIN
   Chef de Service

2. Transmis en date du : ..... (3) par le réseau :

   - ( ) (1) Communauté française
   - (●) (1) Provincial et communal
   - ( ) (1) Libre - confessionnel
   - ( ) (1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation : Code : (4) 756451U36C1.

   Utilisation du CD-ROM dans le cadre de l'enseignement Sensibilisation ..... (2)

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de 1 page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de 1 page(s) (2)

6. Classement de l'unité de formation :
   - ( ) (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
     degré : inférieur (1) supérieur (1)
   - (●) (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : pédagogique ..... (2)
   - ( ) (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : ..... (2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
   Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé (s) de cours — Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4) 756451036.1

Horaire minimum

1. Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
Laboratoire d'informatique	CT (Ins)	S	16
2. Part d'autonomie		P	4
	Total des périodes		20

12. Réservé au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

AVIS FAVORABLE
LE 26.01.96
E. LAMOTTE

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 01 FEV. 1996

Signature :

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(4) Réservé à l'administration
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
(7) 1 période = 50 minutes

10.01.96

ANNEXE 1

1. FINALITES

1.1. Principales finalités :

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités spécifiques :

Amener les étudiants à être capables de :

1.2.a. Comprendre le fonctionnement de CD-ROM.

1.2.b. Choisir judicieusement les différentes utilisations possibles du CD-ROM dans le cadre de l'enseignement.

ANNEXE 2

2. CAPACITES PREALABLES

2.1 Conditions préalables :

L'admission dans cette unité est conditionnée par la possession d'un titre pédagogique : titre requis (A.R. du 22/04/69) ou jugé suffisant du groupe A (A.R. du 30/07/75) pour être enseignant ou surveillant-éducateur.

2.2. Capacités :

2.2.a. A partir d'un thème donné, réaliser à l'aide d'un traitement de texte adéquat un document pédagogique. Ce document nécessitera une mise en page claire incluant au minimum :
- une mise en évidence de parties de texte;
- l'intégration d'en-tête et/ou de pieds de page;
- une pagination;
- une correction orthographique automatique;
- l'utilisation d'encadrés;
- l'intégration de tableaux de texte;
- l'intégration de feuilles de calcul;
- l'utilisation de feuilles de styles;
- l'intégration de champs de base de données;
- l'intégration de dessins, graphiques ou images.

2.2.b. A partir d'une séquence éducative appropriée, intégrer l'utilisation de l'un des logiciels standards.

2.2.c. A partir d'un problème pédagogique donné, élaborer un document de gestion pédagogique à l'aide d'un logiciel adéquat. L'élaboration du document nécessitera soit la réalisation d'un tableau de calculs, soit une gestion de fichiers.

2.2.d. A partir d'une configuration matérielle courante, installer/réinstaller un ordinateur, ses principaux périphériques et ses logiciels standards afin de rendre l'outil prêt à l'emploi.

2.2.e. A partir d'un ordinateur équipé d'un lecteur de disquettes et d'un disque dur, gérer des fichiers informatiques (créer, copier, renommer, supprimer, déplacer), gérer des disques (formater, dupliquer, partitionner), organiser des répertoires (créer, supprimer, déplacer), mais aussi organiser, "nettoyer", optimiser les différents supports de mémoire de masse eux-mêmes.

2.3. Titres pouvant en tenir lieu :

Pour être admis en tant qu'étudiant régulier dans cette unité de formation, l'étudiant doit être porteur de l'attestation de réussite de l'unité de formation : "Utilisation de logiciels standards dans le cadre de l'enseignement" - 120P.

ANNEXE 3

3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et plus de seize étudiants par groupe.

ANNEXE 4

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable de :

4.1. Introduction : le CD-ROM.
- présentation générale,
- domaines d'utilisation.

4.2. Les stratégies de recherche d'informations sur CD-ROM via :
- menus,
- requêtes sur vrac,
- hypertexte, ...

et analyse des contenus.

4.3. Le tour d'horizon du marché des CD-ROM :
- les disponibilités - coût - lieux -
- les classifications,
- les évaluations,
- la fabrication d'un CD-ROM,
- la litérature :
  * revues spécialisées;
  * livres;
  * CD de CD.

4.4. Les types d'exploitation des informations en provenance d'un CD-ROM :

4.4.a. Support direct de l'enseignement :
- illustration de notions, de cours, ...
- intégration au sein de documents pédagogiques (notes de cours, transparents, affiches, ...).
- transferts de fichiers :
  * types de fichiers,
  * conversion de formats.

4.4.b. Enseignement assisté :
- séquences didactiques,
- outil de recherche et de résolution de problèmes,
- outil d'aide à l'apprentissage.

10 01 96

ANNEXE 5

5. FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Au cours de l'unité de formation, l'étudiant aura démontré qu'il est capable de :

- choisir judicieusement certains CD-ROM selon des critères pédagogiques définis;
- consulter les informations contenues sur un CD-ROM;
- émettre un avis sur la qualité "pédagogique" d'un CD-ROM en réalisant, par exemple, une fiche info sur le produit;
- capter des informations contenues sur un CD-ROm afin de les réintégrer dans un produit éducatif.

Le degré de maîtrise sera atteint si, lors de l'épreuve finale, il est capable de :

- à partir d'une mise en situation pédagogique,
- en utilisant adéquatement les logiciels standards disponibles sur une configuration informatique de base,

fournir un produit à caractère éducatif (support d'un cours, notes, syllabus, transparents, ... intégrant des données issues d'un ou de plusieurs CD)

qui prouve sa capacité d'intégration des notions acquises dans l'unité de formation.

Mc 0196

ANNEXE 6

6. PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.